

D2026-092

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept du mois de septembre, à dix-sept heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Hugo FRANCK, Maire de Royat.

Date de convocation : 9 septembre 2026

Etaient présents : MM. FRANCK Hugo, MERCIER Sophie, MEYER Michaël, BEN Mélanie, SOLOIS Frédéric, JARLIER Marie-Anne, MANSOUR Lionel, SEBBANE Nadia, ROQUIER Samuel, BOISSERIE René, LEHOURS Catherine, THOREAU Véronique, HENG Anne-Elisabeth, MANEIN Géraud, MORIN Pierre-François, de ROCQUIGNY Laurence, POINAS-FREYDEFONT Clémence, DE DONNO Aurélien, SCHOENIG Leila, PRACROS Claude, JOUFFRET Philippe, FORGET Sébastien, LUNOT Jean-Pierre

Absents / excusés : VIAL Louis

Procurations : BEDEL Benoît à FRANCK Hugo

PUYFAGES Adrien à MERCIER Sophie

BIGOURET-DENAES Christine à LUNOT Jean-Pierre

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23 dont 3 procurations

M. le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme Clémence POINAS-FREYDEFONT a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Convention avec l'association « Main tendue » pour l'accompagnement à la scolarité

Comme relevé dans le diagnostic 2026 de notre territoire CTG (Convention Territoriale Globale), le soutien éducatif et l'accompagnement à la scolarité représentent des enjeux majeurs des politiques enfance actuelles et à venir.

Parmi les services périscolaires proposés par la commune de Royat, une étude surveillée permet notamment aux enfants inscrits d'effectuer leurs devoirs dans des conditions collectives favorables.

Au regard de cette expérience, la commune de Royat souhaite développer davantage cette offre en permettant des accompagnements aux devoirs individualisés, calibrés au plus près des besoins de chacun.

D2026-092

Après échanges et concertation avec les différents acteurs éducatifs au printemps 2026, une collaboration associative semble être la plus opportune pour répondre à cette volonté, particulièrement avec l'association « Main tendue » implantée sur la commune de Royat et dont l'objet est d'accompagner les élèves de l'école primaire qui ont des difficultés scolaires.

En fonction des besoins repérés, l'opportunité de ce service gratuit sera proposée aux familles par les enseignants de l'école élémentaire Jules Ferry.

Si les familles souhaitant s'inscrire pourront le faire via le portail famille géré par le Pôle enfance de la Ville et selon un calendrier défini avec les enseignants.

Les enfants accueillis bénéficieront, entre 16h30 et 17h d'une récréation et d'un goûter collectif avec les enfants inscrits à l'accueil de loisirs périscolaire. Ils seront ensuite encadrés par les bénévoles de l'association pour l'accompagnement à la scolarité entre 17h et 17h45. A 17h45, ils seront pris en charge par leurs parents ou par les agents municipaux si inscription à l'accueil périscolaire de fin de journée.

Comme pour l'ensemble des intervenants périscolaires, les bénévoles de l'association seront déclarés sur l'application officielle TAM (téléprocédure d'accueil de mineurs) du ministère chargé de la Jeunesse afin d'en contrôler l'honorabilité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention proposée en annexe et ses avenants avec l'association « Main tendue ».

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Hugo FRANCK



Clémence POINAS-FREYDEFONT,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a cross-like stroke, positioned over the name and title of the secretary.